

Le Petit Journal



Edito

À l'approche de la fin d'année 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de la nativité et du nouvel an avec sérénité.

Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières toujours en vigueur.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques.

Nous sommes nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble, la rendre plus agréable et plus vivante. Notre résilience dans la crise et la réussite au quotidien sont le fruit d'un travail d'équipe, c'est le propre même d'une collectivité.

C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

C'est également en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera d'être aussi beau.

Après la fête de la Saint Lambert, qui a connu un vif succès, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour animer le village, merci à l'Association Culturelle et Festive et à la Coleta pour leur professionnalisme.

Le milieu associatif, je l'espère, pourra à nouveau retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

2022, qui s'annonce intense sur le plan politique pour notre pays, avec les élections présidentielles et législatives, permettra, je l'espère, un essor économique pour nos entreprises.

Pour célébrer cette nouvelle année, je vous invite à notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le samedi 29 janvier 2022.

D'ici là, je vous souhaite de vous retrouver pour les fêtes de fin d'année, de savourer et partager les moments de bonheur en famille et entre amis.

Laurent GESLIN

Les dates à noter sur votre agenda :

Chaque samedi :	Marché masblancais	16 h 30 à 19 h 30	Place mairie
21 novembre 2021 :	Puces des Couturières	9 h à 17 h	salle des fêtes
<i>Jusqu'au 25/11 : Enquête publique de la charte du Parc des Alpilles</i>			
11 décembre 2021 :	Marché de Noël	15 h à 22 h	Place mairie
29 janvier 2021 :	Cérémonie des Vœux	11 h 30	salle des fêtes
27 février 2022 :	Loto A.C.F	17 h 30	salle des fêtes



Dans ce numéro :

LES ACTUALITÉS COMMUNALES	2-3
LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS	4-5
ÇA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE	6-7
LA VIE DES ÉCOLES	8-9
LA VIE DES ASSOCIATIONS	10-12
SITUATION SANITAIRE	13
INFORMATIONS PRATIQUES	14-15
INFOS UTILES	16



LES ACTUALITÉS COMMUNALES

LE MARCHÉ MASBLANCAIS

Le marché masblancais vous donne un nouveau rendez-vous hebdomadaire pour le plus grand plaisir de tous.

Chaque samedi de 15 h 30 à 19 h 30, venez découvrir les produits des différents exposants : boucher, fromager, maraîcher bio, pâtissier, rôtisseur, produits corse, bouquiniste...

Nous vous y attendons nombreux pour faire vivre, découvrir, échanger et partager avec les producteurs et la population.

Faisons de cet événement un moment qui compte !



LES ACTUALITÉS COMMUNALES

PARTICIPATION CITOYENNE

Créée en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier survenant dans le contexte de la commune.

Encadrée par la gendarmerie nationale et la municipalité, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.



Les principaux objectifs de la démarche :

- Établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Garants en matière de prévention et de sécurité au sein de leur commune, des habitants volontaires et les élus s'associent et jouent un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif.

Lundi 8 novembre, la réunion de présentation du dispositif par le lieutenant Lhuillier commandant de la brigade de Saint Rémy, a réuni les personnes volontaires pour mener à bien cette action sur la commune.

Messieurs Pascal Magnier, Patrick Labeyrie, André Scarfogliero et René Tora se sont portés volontaires pour participer à ce dispositif. En étroite relation avec la gendarmerie, le maire et les élus de la commune s'engagent à maintenir la tranquillité et la sérénité tant appréciées par les habitants de notre commune. Nous les en remercions.

Jean-Louis VILLERMY

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Néanmoins, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et en Polynésie française, les électeurs voteront les samedis 9 avril et 23 avril pour tenir compte du décalage horaire.

Les élections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Pour les Français de l'étranger ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole.

Comme pour l'élection présidentielle, certains départements et collectivités d'outre-mer voteront le samedi précédant l'élection en métropole.

Vos démarches / vos droits :
<https://www.service-public.fr>

LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS

MAISON DES ASSOCIATIONS EN ACTION



Les travaux de la maison des associations se sont terminés début novembre pour le plus grand plaisir des utilisateurs à venir.

L'appartement se situant au dessus accueillera prochainement de nouveaux habitants.

Nous vous tiendrons informés de la prochaine inauguration de ce tout nouveau bâtiment communal qui va être un nouveau lieu de vie pour les associations.



LA BOULANGERIE BIENTÔT FINIE



Les travaux de la future boulangerie avancent à grand pas !

Ces travaux de rénovation vont permettre à la commune d'accueillir une boulangerie mais également de nouveaux habitants sur la commune.



LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS

MISE EN SECURITE

Vous l'avez tous probablement remarqué !!!

La mise en sécurité du chemin Pont Carlin, sortie route départementale 99 est finalisée. Un feu rouge a été installé pour faciliter et sécuriser la sortie des automobilistes.

Dans le même temps, un passage piéton a été matérialisé et des barrières installées pour mettre en sécurité les piétons.

Le chemin du Pont Carlin a fait peau neuve grâce aux travaux de voirie, le marquage au sol et l'aménagement paysager.



ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE COMMUNE

LA FÊTE DE LA SAINT LAMBERT



ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE COMMUNE

LA FÊTE DE LA SAINT LAMBERT

Rétrospective
en images

Une édition 2021 qui a été un succès.

Tout au long du weekend, les passionnés ont été au rendez-vous pour assister aux encierros organisées par la Coleta en collaboration avec l'Association Culturelle et festif de Mas Blanc.

Une Saint Lambert pour tous, animations taurines, jeux pour les enfants, soirées animées, repas festifs ...

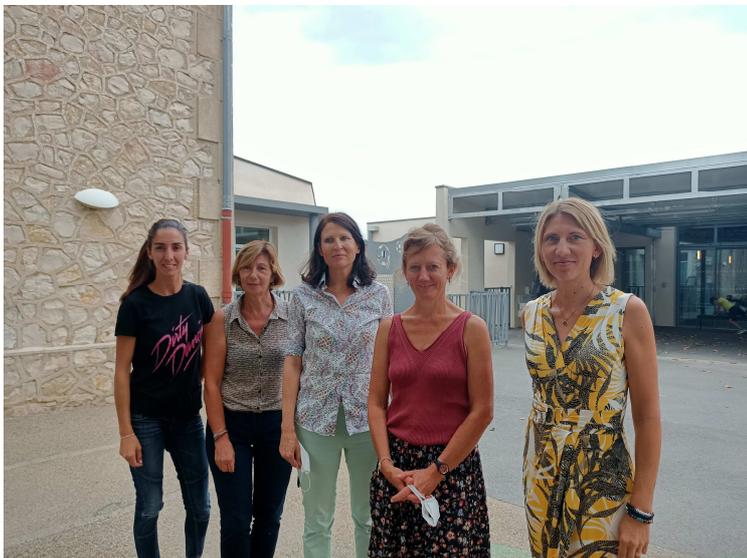
Rendez-vous l'année prochaine !



LA VIE DE L'ÉCOLE

RENTRÉE DES CLASSES

Une nouvelle rentrée et une nouvelle Directrice pour notre groupe scolaire Marie Mauron.



de gauche à droite : Doustaly Tiffany, fonction ASEM, Lopez Maribel ASEM, Bouyrou Emmanuelle, cycle 1, Birfet Caroline, cycle 3 et Ristorcelli Cécile cycle 2, directrice.

Pour cette rentrée 2021/2022, Madame Cécile Ristorcelli a pris la direction de notre petite école. Elle rejoint Mesdames Emmanuelle BOUYROU et Caroline BIRFET, enseignantes respectivement du Cycle 3 et Cycle 1.

Nous comptabilisons pour cette nouvelle rentrée 59 enfants :

- ⇒ 12 PS
- ⇒ 7 MS
- ⇒ 8 GS
- ⇒ 7 CP
- ⇒ 5 CE1
- ⇒ 4 CE2
- ⇒ 9 CM1
- ⇒ 7 CM2

Notre petite école connaît un grand succès. Pour cette nouvelle rentrée, nous avons été obligés de refuser des inscriptions en petite section pour des familles ne résidant pas sur la Commune.

A LA DECOUVERTE DU CHÂTEAU DE MAS BLANC



Le vendredi 22 octobre, les enfants de l'école ont gentiment été accueillis au château de Mas Blanc par la Famille De Cormis.

Après une petite présentation sur l'histoire du château, les enfants ont ramassé les olives du domaine. Râteaux et filets à la main, ils ont rempli en 1h30 de temps 3 belles caisses. Après tous ces efforts, le pique-nique était bien mérité.

Les olives seront emmenées au Moulin du Calanquet afin d'être pressées, ainsi les enfants auront un petit récipient d'huile en souvenir de cette journée. Un grand Merci pour l'accueil chaleureux de la Famille De Cormis.

Magali BRETON



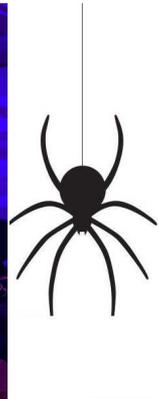
LA VIE DE L'ÉCOLE

HALLOWEEN



Dimanche 31 octobre les monstres, zombies, vampires et fantômes se sont donnés rendez-vous dans le village. A 16h30, l'association des parents d'élèves de l'école a organisé un goûter effrayant où les enfants se sont régalés de crêpes et de bons gâteaux maison. Ensuite ils ont défilé dans le village à la recherche de gourmandises et de bonbons. A 19h00, l'Association Culturelle et Festive a pris le relais en organisant un concours de déguisement et un bal costumé.

Magali BRETON



UN NOUVEAU BUREAU POUR L'APE

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'élèves a eu lieu le mardi 28 septembre 2021. A cette issue, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau, dans l'ordre :



Aurélie TALEC, Présidente



Érika FOLIO, Trésorière



Nathalie LIMBERTON, Trésorière adjointe

rejoignez nous
sur les réseaux sociaux :

apemasblanc@gmail.com

<https://www.facebook.com/apemasblanc/>

Aurélie TALEC, Présidente (*Marie CP, Louis PS*), Erika FOLIO, Trésorière (*Érévan, PS*), Nathalie LIMBERTON, Trésorière adjointe (*Paul, CP*) ainsi que le nouveau logotype de l'association.

Nous sommes une association à but non lucratif, ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire Marie Mauron.

Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires de nos enfants.

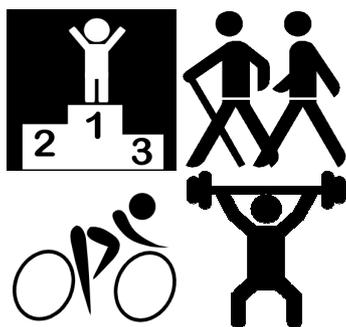
LA VIE DES ASSOCIATIONS

MAS BLANC TOUJOURS PARTANT !



**TRES PROCHAINEMENT, A LA VENTE,
Un T-shirt sportif masblancais pour tous !**

L'association culturelle et festive de Mas Blanc des Alpilles lance l'impression de **t-shirts de sport pour les nombreux sportifs masblancais**.



C'est une demande qui a été formulée par de nombreux administrés : arborer un t-shirt estampillé d'un **slogan propre à notre commune lors des entraînements et compétitions**.

Grâce au soutien financier d'une dizaine de sponsors, l'ACF est en train de lancer l'impression de 150 t-shirts avec comme slogan :

Mas Blanc toujours partant !

Nous vous proposerons prochainement ce t-shirt en modèle homme, femme et enfant, de toutes tailles. Il sera en vente, pour le prix modique de 5 euros, chez quelques-uns de nos sponsors, auprès des membres du bureau de l'association et lors de nos événements.

**Date de début de vente communiquée prochainement sur le site Facebook
Comité des fêtes Mas Blanc des Alpilles**

Julie BAYEUL

DES MAS BLANCAIS DANS LES PYRÉNÉES



Début juillet 2021, un groupe de 10 sportifs, constitué de 7 masblancais, a effectué un trek d'une semaine dans les Pyrénées, sur le mythique GR10.

Un beau moment de partage et de dépassement de soi.

Julie BAYEUL



A vos photos !



Envoyez-nous vos témoignages et expériences sportives à :

communication.mba@orange.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'HEURE DU BILAN 2021 POUR L'ACF

Malgré la crise sanitaire du Covid, nous avons réalisé deux beaux événements durant cette première année de mandature et deux autres sont à venir.

Nous avons organisé la matinée de l'environnement le 5 juin qui fut une belle réussite. Nous avons l'intention de réitérer cet événement sur la journée en 2022, avec un concours du sac de déchet le plus rempli, une animation culinaire et une animation théâtre AMUZIK.

Lors du marché Paysan et Nocturne du 2 juillet, les masblancais ont pu profiter d'une ambiance Gipsy of-ferte par notre association. Ce fut l'occasion de fêter le retrait du port du masque dans la rue, malheureusement pour peu de temps !!!!

Puis, nous avons organisé La fête de la Saint Lambert du 27 au 30 août avec la collaboration de la Coleta . Nous avons eu plus de 500 personnes le premier soir !!! Quel succès, malgré l'organisation qui fut un peu compliquée entre la mise en place de tests de dépistage, le contrôle du pass sanitaire et les annulations de dernière minute de prestataire. Nous en avons tiré des leçons. Nous avons fait un bilan des choses qui ont bien fonctionné et des points négatifs, ainsi la fête de l'année prochaine ne pourra être que plus belle.

Nos objectifs d'événements n'ont pas été atteints car nous avons dû annuler des manifestations programmées et pour lesquels des frais avaient été engagés, comme la collecte des Olives et la Chasse aux œufs de Pâques, à cause des restrictions sanitaires. Mais nous les avons reprogrammés pour 2022

Heureusement, la situation sanitaire s'améliore, nous pouvons proposer maintenant quelques manifestations pour cette fin d'année. Le Bal Costumé d'Halloween du 31 octobre a eu lieu et le marché de Noël du 11 décembre est programmé avec artisans et créateurs locaux.

Dans l'ensemble, ce fut une première année réussie, l'équipe de bénévoles de l'ACF est une équipe soudée, motivée et investie. Je suis contente d'avoir une telle équipe à mes côtés. C'est important. Chaque membre a su trouver sa place et partage de nouvelles idées et projets : un Trail Découverte de Mas Blanc en septembre 2022, la création et vente de T-shirts avec un slogan mettant en avant les sportifs de notre Village, un festival de cinéma en plein air en juin 2022. Néanmoins, si de nouveaux bénévoles souhaitent se joindre à nous, ils sont les bienvenus.



Les retours des masblancais sont plutôt positifs et cela nous incite à continuer de nous investir pour faire vivre notre beau petit village. C'est motivant.

Le budget prévisionnel et le programme pour 2022 sont validés par le bureau. Nous avons déposé une demande de subvention au conseil départemental 13 afin de nous aider dans nos futurs projets. De plus, nous organiserons une Tombola de Noël lors du marché de Noël du 11 décembre et un loto le 27 février 2022 afin de financer nos actions culturelles et festives à venir.

Magali Breton, présidente de l'ACF

LA VIE DES ASSOCIATIONS

PUCES DES COUTURIÈRES

**Mas Blanc
des Alpilles**



Coordonnées GPS
Mairie Mas-Blanc-Alpilles 13103
latitude 43.7886619588
longitude 4.75975494786

**Puces des
Couturières
& Fournitures
Loisirs Créatifs**

Dimanche 21 novembre 2021

9 h – 17 h

Salle des Fêtes

Entrée libre

Parking gratuit



Organisation conjointe :

A. C. F. (Association Culturelle Festive) de Mas Blanc - Site : masblancdesalpilles.com
C. O. S. A. (contact : cosa.association@gmail.com) - Site : avicorama.e-monsite.com

Image illustrative de la manifestation - Mas Blanc des Alpilles

Après de longs mois d'isolement liés à la crise sanitaire que nous avons traversée, c'est avec beaucoup de plaisir que les passionnés de couture, de loisirs créatifs et de sorties sympathiques et distrayantes vont apprendre que l'Association C. O. S. A. (Comité d'Organisation de Salons Animalier et Artisanal) de Carpentras et l'Association culturelle et festive de Mas Blanc des Alpilles préparent la troisième édition des « Puces des couturières et des loisirs créatifs », qui se tiendra dans la salle des fêtes de Mas Blanc des Alpilles, le dimanche 21 novembre de 9 h à 17 h.

Les deux précédentes éditions, qui se sont tenues en septembre 2018 et 2019, ont eu un succès retentissant. En effet, nombreux sont les amateurs de ce type de manifestation où se retrouvent initiés, passionnés, amateurs et curieux en tout genre. Alors, pour trouver les articles dont vous avez besoin ou ceux dont vous ignoriez l'existence avant et à des prix défiant toute concurrence, retenez bien la date et le lieu de ce salon dont l'entrée est gratuite pour les visiteurs : Mas Blanc des Alpilles, salle polyvalente, le dimanche 21 novembre de 9 h à 17 h.

Pour parfaire cette journée de détente, vous pouvez aussi vous restaurer ou passer un moment en terrasse ou en intérieur au « Relais gourmand » situé à toute proximité, partenaire de la manifestation. Nadine et Jacques se feront un plaisir de vous servir en toute convivialité (réservation au 06 22 24 43 33).

Contact organisateur : cosa.association@gmail.com



SITUATION SANITAIRE - COVID

Le « pass sanitaire »

Il est obligatoire dans tous les départements pour accéder à certains lieux, établissements ou événements, en intérieur ou en extérieur, sans notion de jauge, tels que les cinémas, les musées, les cafés, les restaurants, les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux (sauf en cas d'urgence) ;

Les déplacements de longue distance par transports publics interrégionaux sont également concernés. Le « pass sanitaire » est obligatoire pour les mineurs âgés de 12 ans et deux mois à 17 ans ;

Point de situation

Source : data.gouv.fr



Vaccination :

La vaccination est obligatoire pour toutes les personnes au contact des personnes fragiles (soignants, non-soignants, professionnels et bénévoles). La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 à 17 ans compris.

Une injection de rappel est recommandée pour les personnes de 65 ans, les personnes présentant des comorbidités, les personnes immunodéprimées, les professionnels qui prennent en charge ces personnes fragiles ainsi que leur entourage.

Tests:

Les tests RT-PCR et antigéniques ne sont plus systématiquement pris en charge par l'Assurance maladie. Les tests réalisés en vue d'obtenir un « Pass sanitaire » deviennent payants.

Les autotests réalisés sous la supervision d'un professionnel de santé ne sont plus reconnus comme preuve pour le Pass sanitaire.

Taux d'incidence

Source : data.gouv.fr

Graphique Carte

Localisation

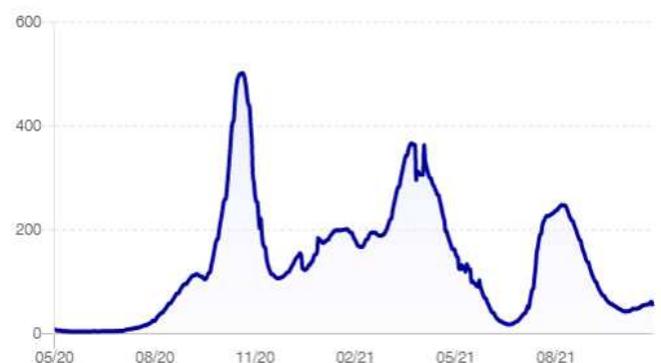
📍 France entière

Mise à jour : 01/11/2021

Taux d'Incidence

53.68

▼ -4.35 % en 7j



● Nombre de cas par semaine pour 100 000 habitants

LES INFORMATIONS PRATIQUES

PASS CULTURE

pass
Culture



Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif permet d'avoir accès l'année des 18 ans à une application sur laquelle le jeune dispose de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (*livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.*).

Comment en bénéficier ?

Vous devez télécharger sur votre Smartphone ou votre ordinateur l'application dédiée au Pass Culture et vous y inscrire via le service en ligne <https://pass.culture.fr/>

Lors de votre inscription, vous devrez scanner et joindre les documents suivants :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile à votre nom. Si vous n'en avez pas, vous devez joindre un justificatif de domicile de la personne qui vous héberge, une attestation d'hébergement et la pièce d'identité de la personne qui vous héberge.

Fonctionnement et montant

Une fois que votre inscription est acceptée, votre compte est crédité d'une somme de 300 €.

Vous pourrez ensuite sélectionner sur l'application les activités, sorties ou achats de matériel ou biens numériques et les payer directement en ligne.

La somme de 300 € peut être utilisée en une seule ou plusieurs fois selon l'activité ou l'achat concerné. Le montant de votre achat sera déduit automatiquement de votre crédit.

Vous avez 2 ans à partir de l'activation de votre compte pour utiliser votre crédit.

ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP

Pour les propriétaires occupants, des aides sont versées pour adapter le logement au vieillissement et au handicap sous conditions de ressources.

Rendez sur le site de l'Anah : monprojet.anah.gouv.fr.



monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout !

Ces aides sont cumulables avec les caisses de retraite, les caisses complémentaires et le crédit d'impôt (voir infos sur service-public.fr)

Certains travaux peuvent être pris en charge :

- Dans le cadre de l'APA (*Aide Personnalisée d'Autonomie*) attribuée et versée par le Conseil Départemental
- Dans le cadre de la PCH (*Prestation de compensation du handicap*) attribuée par la MDPH et versée par le Conseil Départemental

LES INFORMATIONS PRATIQUES

ENQUÊTE PUBLIQUE CHARTE PARC DES ALPILLES



LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC DES ALPILLES



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC DES ALPILLES DU 25 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE 2021

Un nouveau projet de développement durable pour les Alpilles

Le territoire des communes d'Aureille, Fontvieille, Saint-Rémy-de-Provence, les Baux-de-Provence, Saint-Etienne du Grès, Eygalières, Eyguières, Sénas, Lamanon, Orgon, Le Paradou, Mouriès, Mas-Blanc des Alpilles, Maussane-les-Alpilles ainsi que Tarascon et Saint-Martin de Crau pour partie, est classé depuis 2007 par l'Etat en « Parc naturel régional ».

En 2018, le Parc naturel régional des Alpilles a engagé avec l'appui de la Région Sud, la révision de sa « Charte », document de référence qui régit le Parc pour 15 ans, ainsi que le prévoit la loi.

Cette procédure nous permet de nous interroger sur ce que nous voulons pour notre territoire et ré imaginer l'avenir auquel nous aspirons, pour les 15 prochaines années : quelles Alpilles voulons-nous en 2037 ?

Venez donner votre avis !

Où consulter le dossier d'enquête publique ?

- Dans les huit lieux d'enquête publique répartis sur le périmètre de projet du Parc naturel régional des Alpilles (voir ci-dessous)
- En vous rendant sur le site : <https://revisionchartealpilles.maregionsud.fr>
- Sur le site internet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :
<https://www.maregionsud.fr/revision-charte-alpilles>

Comment et où donner son avis ?

- En vous rendant aux permanences de la commission d'enquête (voir ci-dessous)
- Sur les registres papier mis à disposition dans les lieux d'enquête publique (voir ci-dessous)
- Sur le registre en ligne : <https://revisionchartealpilles.maregionsud.fr>
- Par courrier à M. le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional des Alpilles, Maison du Parc, 2 boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence
- Par mail : revisionchartealpilles@maregionsud.fr

Consultations et registres papier proches de Mas Blanc des Alpilles

SAINT-REMY-DE-PROVENCE – Maison du Parc 2 Blvd Marceau
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences des commissaires enquêteurs :

Jeudi 25 novembre : 14h – 17h

SAINT-ETIENNE-DU-GRES – Hôtel de ville – Place de la Mairie

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Permanences des commissaires enquêteurs :

Jeudi 25 novembre : 8h – 12h

TARASCON – Services techniques – 390, route de St-Rémy-de-

Pce

Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Permanence des commissaires enquêteurs :

Mercredi 24 novembre : 8h – 12h et 13h30 – 17h

Retrouvez les infos également sur :

<https://www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/la-charte/>

ou ici :

<https://www.parc-alpilles.fr/actualite/enquete-publique-revision-de-la-charte-du-parc-naturel-regional-des-alpilles-se-tiendra-sur-lundi-25-octobre-au-jeudi-25-novembre-2021/>

ou sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/parcalpilles>

RENOVATION ENERGETIQUE

Ma Prime RénoV est une aide de l'Anah qui vise à faciliter la rénovation énergétique de votre logement.

En 2021, elle s'adresse à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, avec un forfait variable selon les ressources et selon les travaux effectués.



Nouveau !

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les propriétaires bailleurs peuvent faire également une demande pour des logements mis en location. Sont concernés les travaux d'isolation, chauffage, ventilation, rénovation globale, diagnostic et audit énergétique

[https : //www.anah.fr](https://www.anah.fr) pour plus d'infos.

Etat civil

NAISSANCE	MARIN Diego, Bernard	né le 28 juillet 2021	Avignon
	AIDINIAN Louis, Joseph	né le 04 octobre 2021	Avignon
MARIAGE	NEANT		
DECES	NEANT		

N° utiles

Mairie	04 90 49 07 98
Ecole	04 90 49 01 57
Micro-crèche BIOLOULOU	06 66 30 75 92
Les urgences	
Police de St Rémy	04 90 92 58 11
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
Santé	
R. PACHECO, médecin	04 90 98 79 75
G. MAUDOIGT, dentiste	04 90 99 99 09
C. DUPONT, ostéopathe	06 87 44 21 63
ADMR (Fontvieille)	04 90 54 82 52

CCVBA

Accueil	04 90 54 54 20
Info déchet (<i>encombrants</i>)	04 84 51 06 20
Site internet :	www.vallee-des-baux-alpilles.fr

PNRA

Accueil	04 90 90 44 00
Site internet	www.parc-alpilles.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi :	9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mardi :	14 h - 17 h
Mercredi et jeudi :	9 h - 12 h

Suivez-nous sur les différents supports numériques dédiés à la Commune, pour connaître les actualités :

Page Facebook : [Mas Blanc des Alpilles : l'actu au jour](#)

Site internet : masblancdesalpilles.fr



Pour apparaître sur cette liste ou sur le site internet de la commune, merci de contacter la mairie par téléphone au numéro indiqué ci-dessus ou par mail à communication.mba@orange.fr